



K-bis et liquidation judiciaire

Par **m_khl**, le **21/02/2018 à 13:39**

Bonjour, rnJ'aimerais savoir si quelqu'un sait la fréquence avec laquelle sont mis à jour les documents officiels des PME et notamment le K-bis. rnJ'explique: nous avons trouvé une entreprise pour faire des travaux de réparation chez nous. En effectuant les recherches sur le web, je suis tombée sur le profil du maître de chantier de cette entreprise (je connais son nom ainsi que son visage). Et là, je découvre qu'il ne travaille pas pour cette entreprise depuis 1 mois car elle est en liquidation. C'est écrit noir sur blanc dans son profil pro. Nous avons vu l'entreprise et ce maître de chantier il y a 1.5 mois. rnDu coup, j'aimerais savoir s'il est possible de vérifier cette info. J'ai téléchargé le K-bis sur infogreffe mais il n'y a pas d'info sur ce sujet dedans. rnOù dois-je m'adresser (tribunal? le quel?) pour savoir en quel état est cette entreprise? J'ai bien évidemment pas envie de m'engager avec la société en liquidation judiciaire. rnMerci par avance pour votre aide

Par **BrunoDeprais**, le **21/02/2018 à 16:00**

BonjourrrrnAvez vous versé un acompte?rnAttention, bien souvent ce genre d'information sur le net ne sont que partielles.

Par **m_khl**, le **22/02/2018 à 15:02**

Bonjour et merci pour votre réponse. rnoui, on a versé un acompte. Où pourrions-nous trouver l'info complète sur le sujet svp? merci